



Notice relative à la collecte de données Séjours à l'étranger / Lieux de résidence hors de Suisse – Voyage (ou tour du monde) / Vacances

Contenu :

1. Remarques générales
2. Principes fondamentaux
3. Documents à produire

1. Remarques générales

Dans la lettre d'accompagnement « Collecte de données lors de séjours à l'étranger / lieux de résidence hors de Suisse », le Service spécialisé vous demande de fournir, en plus du questionnaire, d'autres documents. Il s'agit là du minimum d'informations nécessaire à la poursuite de votre contrôle de sécurité relatif aux personnes (ci-après : CSP).

Veillez noter que des questionnaires incomplets, des documents manquants ou même falsifiés peuvent entraîner le fait qu'une déclaration de constatation ou même une déclaration de risque soit rendue. Cela peut avoir pour conséquence que vous ne soyez pas autorisé(e) à exercer l'activité sensible en matière de sécurité prévue.

En cas de questions concernant le questionnaire rempli et/ou des documents demandés, le Service spécialisé reprendra contact avec vous.

2. Principes fondamentaux

- 2.1 Vous avez voyagé (ou effectué un tour du monde) sur une durée maximale de 15 mois.
- 2.2 Les documents demandés doivent généralement être transmis électroniquement. Le Service spécialisé se réserve le droit de demander à tout moment les documents originaux (y compris les traductions) par voie postale si nécessaire.
- 2.3 Les documents qui ne sont pas rédigés en allemand, français, italien ou anglais doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur agréé. Les bases de données de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes [ASTTI](#) et de l'Association suisse des interprètes et traducteurs judiciaires ([juslingua.ch](#)) constituent une aide précieuse pour trouver des professionnels de la traduction en Suisse.
- 2.4 Les documents requis doivent être remis au plus tard 30 jours après réception de la présente. Sans les documents requis, votre CSP ne pourra être ni traité ni achevé. Veuillez informer le Service spécialisé par écrit et durant ce délai si celui-ci ne devait pas être suffisant pour obtenir / transmettre les documents en question.
- 2.5 Il n'est pas possible de prédire avec précision la durée d'une procédure de contrôle, celle-ci dépendant des circonstances individuelles.

3. Documents à produire en cas de voyage (ou tour du monde)

- Copie du passeport (les deux premières pages et toutes les autres pages comportant des tampons d'entrée/de sortie, des visas (y compris les visas refusés), des autorisations, d'autres mentions, etc.).
- En cas de double nationalité ou de nationalité multiple, également des copies du/des passeport(s) étranger(s).
- Copie de l'assurance voyage/attestation de la caisse d'assurance maladie pour la couverture des frais médicaux à l'étranger.
- Relevé détaillé de la /des carte(s) de crédit utilisée(s) pendant toute la durée du séjour.
- Attestation(s) bancaire(s) indiquant le solde de tous les comptes bancaires/postaux : solde au début du séjour à l'étranger/du voyage et solde à la fin du séjour à l'étranger/du voyage.

- Si une aide/un soutien de la part de la représentation suisse et/ou d'une assurance voyage et/ou d'autres organismes/autorités/assurances suisses ou étrangers (y compris hôpital, rapatriements, etc.) ont été nécessaires : Description écrite des faits, de la raison, du type de soutien requis et obtenu, etc.
- Description écrite de la motivation et de l'idée du voyage/de chaque visite dans un pays (15 à 20 lignes) : quand et comment l'idée est-elle née, pourquoi ce choix de destination, avec qui le voyage a-t-il été effectué, coût total du voyage, quel travail/études avant et après le voyage (par exemple, prise d'un congé sabbatique ou démission ou accumulation de congés, etc.).
- Circuit/forfait de l'opérateur avec justificatifs de paiement. Ou, si le voyage a été organisé individuellement, liste détaillée du voyage sous forme de tableau (voir exemple ci-dessous), avec justificatifs complets.

Exemple :

	Date de l'arrivée	Transport utilisé	Date de départ	Transport utilisé	Etat / Pays	Hébergement	Entrée/ séjour autorisé par	Raison	Documentation
1	01.01.24	Avion	20.01.24	Voiture	Moscou RUS	Hôtel Blume	e-Visa	Vacances	Blog
2	20.01.24	Voiture	31.01.24	Avion	St. Petersburg RUS	B&B Sonne	e-Visa	Vacances	Photos
3	31.01.24	Avion	25.02.24	Avion Vol	Tallin EST	Collège d'université	Passeport suisse (aucun visa nécessaire pour l'EST)	Mariage et visite	Photos
4	25.02.24	Avion	10.07.24	Bus	Buenos Aires ARG	Maison d'étudiants	Visa d'études / Autorisation	Ecole de langues et vacances	Certificat de l'école. Photos
5	10.07.24	Bus	15.11.24	Avion	Sao Paulo BR	Appartement	Passeport brésilien (double-national CH, BR)	Congrès académique 3 jours Vacances	Invitation Photos

Veuillez classer et numéroter les justificatifs (selon l'exemple 1-5) :

Annexe 1 : vol Zurich-Istanbul-Moscou du 01.01.2024, réservation à l'hôtel Blume du 01.01 au 20.01.2024, copie du visa électronique pour la Russie du 01.01.2024 au 31.01.2024, lien vers le blog « Voyage en Russie », 2 photos de Moscou et de ses environs.

Annexe 2 : confirmation de location de voiture du 20.01.2024 au 22.01.2024 (voiture récupérée à Moscou et restituée à Saint-Pétersbourg), réservation au B&B Sonne du 20.01.2024 au 31.01.2024, copie du visa électronique pour la Russie du 01.01.2024 au 31.01.2024, 2 photos de Saint-Pétersbourg.

Annexe 3 : vol Saint-Pétersbourg-Tallinn du 31.01.2024, invitation au mariage du 10/02/2024 d'une collègue de l'université, confirmation de la collègue concernant l'hébergement du 31/01/2024 au 25/02/2024, copie du passeport suisse avec copie de la page comportant le tampon de sortie de Russie / tampon d'entrée en Estonie, photos du mariage.

Annexe 4 : vol Tallinn-Buenos Aires du 10/07/2024, copie du contrat de résidence étudiante du 25/02/2024 au 10/07/2024, copie du visa/de l'autorisation ARG pour les études avec tampon d'entrée/de sortie, attestation scolaire de l'école de langue argentine du 26/02/2024 au 05/07.2024, copie du certificat de langue.

Annexe 5 : billet de bus Buenos Aires-Sao Paulo du 10.07.2024, copie de la confirmation de réservation ou de location, copie des deux premières pages du passeport brésilien, invitation au congrès du 16.07.2024 au 18.07.2024, lien vers le blog « Voyage au Brésil », 2 photos du Brésil.

Informations générales sur les contrôles de sécurité relatifs aux personnes

